



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

19 juillet 2006

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 4 juillet 2001 (JO du 24 octobre 2001)

FOZITEC 10 mg, comprimé sécable

Boîte de 28 (CIP : 334 753-7)

FOZITEC 20 mg, comprimé

Boîte de 28 (CIP : 334 754-3)

Laboratoires MERCK LIPHA SANTE

Fosinopril

Liste I

Date des AMM : 04 mars 1992

Motif de la demande : renouvellement d'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux

Indications Thérapeutiques :

- Hypertension artérielle.
- Insuffisance cardiaque congestive

Posologie : cf. RCP

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée susceptible de modifier le service médical rendu par rapport à celui mentionné dans le précédent avis de la Commission de la Transparence.

Les données acquises de la science sur les pathologies concernées et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne sont pas susceptibles de modifier le service médical rendu par rapport à celui mentionné dans le précédent avis de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu de ces spécialités reste important dans les indications de l'AMM.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et posologies de l'AMM.

Conditionnements : Ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé